

TARIFICATIONS 2023-2024
(du 1er septembre 2024 au 31 août 2025)

Proposé au bureau le 20 septembre 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

vendredi 29 septembre 2023
- ACADEMOS -
2 rue de la plénière 57420 VERNY





**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
MOSELLE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
vendredi 29 septembre 2023
- ACADEMOS -
2 rue de la plénière 57420 VERNY

		2023/2024	2024/2025
AFFILIATION ET COTISATION	AFFILIATION DES CLUBS au CD57GYM <i>(voir tableau annexe)</i>	50 €	50 €
	COTISATION /licence <i>(voir tableau annexe)</i>	4 €	4 €

COMPÉTITIONS		2023/2024	2024/2025
DROITS D'ENGAGEMENTS	Individuels	11 €	11 €
	Formations de deux à quatre gymnastes (TR/GAC/GR: synchro-duo-trio-quatuor)	22 €	22 €
	Equipes ensembles groupes de cinq gymnastes et plus	24 €	24 €
	Autres compétitions (ACCESS, Parkour,etc..)	5 €	5 €
DÉPLACEMENTS	Frais de déplacements (prise en compte depuis le club du licencié): juge convoqué, cadre technique convoqué	0,35 € / km	0,35 € / km
COMMISSAIRES	Commissaire technique par demi-journée		18 €
	commissaire administratif par demi-journée		18 €
	commissaire déroulement par demi-journée		18 €
INDEMNITÉS JUGES	frais de préparation Responsable juge pour l'ensemble des compétitions départementales		18 €
	Juge convoqué sur compétition fédérale par demi-journée	18 €	18 €
	Juge club sur compétition fédérale par demi-journée (juge club= licencié dans le club qu'il représente)	10 €	10 €
AMENDES	Forfait non déclaré ou non justifié sur engagym	coût de l'engagement	coût de l'engagement
	Juge club manquant par plateau et par demi-journée	50 €	50 €



FORMATION		2023/2024	2024/2025
ACTIONS DE FORMATION/ REGROUPEMENT	Frais pédagogiques par journée de formation collective.	18 € - 9 € (½ journée)	18 € - 9 € (½ journée)
	Embauche du personnel salarié dans les clubs sur des actions (brut chargé)	18 € / heure pour un maximum de 6h par jour	25 € / heure pour un maximum de 6h par jour
	Remarques.	les hébergements ne sont pas pris en charge par le CD57 Le CD57 prend en charge un cadre par tranche de 8 stagiaires	
AIDES	AUX CLUBS ACCUEIL D'ACTIONS DE FORMATION : par demi journée	1,00 €/ personne présente	1,00 €/ personne présente
	AUX CLUBS mettant à disposition un cadre sur les actions	prise en charge restauration à hauteur de 12€/personne	prise en charge restauration à hauteur de 12€/personne



**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
MOSELLE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
vendredi 29 septembre 2023
- ACADEMOS -
2 rue de la plénière 57420 VERNY

Mise à disposition matériel		2023/2024	2024/2025
LOCATIONS	Minibus	70 €/ jour	70 €/ jour
	Piste gonflable	40 € / jour d'utilisation	40 € / jour d'utilisation
	Cage à trampoline	120 € / jour d'utilisation + 36 € de mise à disposition	120 € / jour d'utilisation + 36 € de mise à disposition
	Moquette GR	50 €/ jour	50 €/ jour
	Trampoline	50 €/ jour	50 €/ jour
	Remorque	60 €/ jour	60 €/ jour
	Tonnelle 3 X 3	25 €/ jour	25 €/ jour
	Module Parkour ojump nouveauté 2023		50€/semaine
	Module Parkour brick nouveauté 2023		50€/semaine



**ANNEXE AFFILIATION/COTISATIONS
2023-2024**

Cotisations		
part fédérale	25,00 €	50,76 €
assurance	8,96 €	
part départementale	4,00 €	
part régionale	12,00€	
sacem	0,80€	
Affiliation		
part fédérale	160,00 €	330 €
part régionale	120,00 €	
	0 € nouveau club	ou 160 € nouveau club
part départementale	50,00 €	
	0 € nouveau club	